

Le magazine des clients de la Suva, n° 1 // février 2011

# benefit



## Temps

**suva**

Mieux qu'une assurance



01



**Quand chaque minute compte**

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous venez juste de commencer à travailler et voilà que votre voisin s'écroule et demeure étendu au sol sans bouger. Dans les situations d'urgence de ce genre, les bons gestes peuvent sauver des vies. Nous vous dévoilons comment vous préparer pour réagir correctement en cas d'urgence dans votre entreprise. La centrale d'intervention Protection et sauvetage de la ville de Zurich en fait chaque jour l'expérience. Nous avons rencontré pour vous les responsables de cet organisme de secours et discuté avec des collaborateurs de la Rega des terrains d'atterrissage sur les chantiers (p. 4 et suivantes).

Rapidité d'intervention et vitesse de réaction sont également au cœur de la réinsertion des chômeurs victimes d'un accident. La Suva et le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) ont donc lancé un projet commun avec l'objectif affiché d'accélérer le retour de ces personnes sur le marché du travail. Un meilleur accompagnement devrait également permettre de réduire les coûts (p. 13).

La réduction des coûts, une démarche qui n'est pas restée lettre morte dans l'assurance-accidents. Les membres de la Direction révèlent pourquoi et montrent comment le modèle Suva allie avec efficacité prévention des accidents, assurance et réinsertion, autant de raisons pour lesquelles il doit tout simplement être conservé (p. 10).

Les offres électroniques de la Suva, présentées dans un aperçu à la page 12, peuvent vous faire gagner un temps précieux que vous choisirez peut-être de passer au soleil durant l'un des premiers beaux jours du printemps.

Je vous souhaite une lecture captivante et pleine de surprises.

**Gabriela Hübscher**

01 // Pour réagir correctement en peu de temps, une entreprise doit disposer d'un plan d'urgence efficace.



**Urgence:** 500 000 personnes par an composent le numéro de Protection et sauvetage, la centrale de secours de la ville de Zurich. L'équipe décrit son travail, et des spécialistes démontrent l'importance d'une bonne organisation en cas d'urgence dans les entreprises.

**Stress:** à quels signes les cadres reconnaissent-ils un collaborateur stressé et que peuvent-ils faire? La spécialiste du stress Antje Ducki connaît les réponses à ces questions. Elle comptait parmi les intervenants d'un Forum organisé par la Suva sur ce thème d'actualité.

**Tempo:** en hiver, Didi Walzer collabore avec la Suva dans le cadre de la campagne dédiée aux sports d'hiver. Le reste de l'année, il échange son snowboard contre un surf à Ibiza, où il travaille dans l'un des clubs de vacances les plus renommés de l'île.

**03 Editorial // Sommaire**

**04 Reportage**

Prêt pour les situations d'urgence

**10 Focus**

Voici comment la Suva fait faire des économies

**11 La Suva sur Facebook**

**12 Actualités**

Offres électroniques de la Suva

**13 Accélérer la réinsertion des chômeurs accidentés**

**14 Nouveaux directeurs dans les cliniques de la Suva**  
Les entreprises apprécient les réviseurs de la Suva  
Alcan, premier de classe

**15 Comment lutter contre le stress?**

**16 Tirer des leçons des accidents**  
Un peintre tombe d'un toit et décède

**17 Concours**

**18 Bravo**

**19 Bravo // A propos ...**

**20 Portrait**

**22 Service**

**24 A suivre ...**



# Prêt pour les situations d'urgence

Texte: Jonas Sperling // Photos: Franca Pedrazzetti

Lorsqu'un accident survient dans une entreprise, les collaborateurs sont livrés à eux-mêmes jusqu'à l'arrivée des secours. D'où l'importance d'un plan d'urgence mûrement réfléchi et d'un personnel bien formé. Les organismes de secours tels que la Rega et Protection et sauvetage à Zurich savent comment les entreprises peuvent faciliter l'action des sauveteurs.



Il fait partie de ce demi-million d'individus par an et des plus de mille à avoir composé ce jour-là le numéro d'urgence de la centrale d'intervention Protection et sauvetage. A 11 h 20, il est le cinquante-troisième appel de la matinée pris par Stefan Eschenmoser. Sa voix trahit une certaine angoisse.

«Où se trouve le lieu d'intervention?» est la première question que lui pose Eschenmoser. La personne au bout du fil donne d'abord son nom. «Quel est votre numéro?» est la seconde question et il comprend peu à peu ce qui se passe. L'homme craint d'avoir subi un infarctus du myocarde, le deuxième. Il se trouve à la gare centrale de Zurich, sur le quai 18, près du vendeur de kebabs.

«Avez-vous des sueurs froides?» demande Eschenmoser. L'homme répond par l'affirmative. S'agissant de l'un des premiers signes d'une crise cardiaque, le cas est clair. «Asseyez-vous et bougez le moins possible, les secours sont en route.» A la fin de l'appel, les mots du correspondant sont empreints de reconnaissance.

Le téléphone sonne 500 000 fois par an dans les deux centrales d'intervention Protection et sauvetage, l'organisme de secours du département de police de la ville de Zurich. Les appels d'urgence aux numéros 144 (santé) et 118 (incendie) sont gérés par les deux sites à Zurich et à l'aéroport. Le secteur relevant de la centrale comprend le canton de Zurich pour les services d'incendie, auquel s'ajoutent ceux de Schaffhouse et de Schwyz pour les services de secours.

### Assistance sur le lieu de l'accident

Ce matin-là, on signale en outre à Protection et sauvetage que des ouvriers du bâtiment ont endommagé une conduite de gaz en ville de Zurich. Sur les écrans d'ordinateur, les gestionnaires d'appels peuvent voir comment sept véhicules quittent peu après la caserne des sapeurs-pompiers également située dans la Weststrasse.

Il n'est pas rare que l'intervention des ambulanciers soit requise suite à un accident du travail. De même, le foyer d'incendie est souvent localisé dans une entreprise. «Certaines usines sont très vastes», déclare Reto Trottmann, responsable des centrales d'intervention. Dans de tels cas, il est utile et important que des collaborateurs guident les secours jusqu'au lieu de l'accident.

Les chantiers sont également le théâtre de nombreux accidents. Qu'ils soient en constante évolution est dans leur nature, mais cela ne facilite guère la tâche des

organisations d'alarme, les voies d'accès et le poste médical changeant sans cesse d'emplacement.

Le même problème se pose lorsque les sauveteurs arrivent non par la route, mais par les airs dans l'hélicoptère de la Rega. Roger Surer est conseiller technique en terrains d'atterrissage à la Rega. Il sait ce qu'il faut faire pour faciliter le travail des sauveteurs. Il est notamment souhaitable que la personne guidant un hélicoptère porte un gilet réfléchissant ou quelque chose de voyant.

«Sur les grands sites industriels, des terrains d'atterrissage sont définis et intégrés dans les concepts de sécurité», déclare Surer. Sur les chantiers, un emplace-

////////////////////

**01** // Lorsque l'entreprise est très étendue, il est souhaitable que des collaborateurs guident les secours. **02** // Toujours en alerte: le téléphone sonne 500 000 fois par an dans les centrales d'intervention Protection et sauvetage.



**02**



03

ment fixe n'est pas toujours intéressant, celui-ci devant rester libre de tout matériel et véhicule. «L'idéal est de confier la responsabilité du concept à une personne présente sur le chantier pour laquelle ce dernier n'aura plus de secret.» Sa mission devra aussi consister à connaître les terrains d'atterrissage possibles dans les environs. Lors de la construction de tunnels, de tels concepts sont obligatoires et sur les grands chantiers, ils sont souvent incontournables.

### Eviter et réduire les dommages

La protection de la santé des collaborateurs relève de la responsabilité des employeurs. Si nombre de mesures peuvent être prises pour prévenir les accidents, «aucune entreprise n'est à l'abri d'accidents, de maladies aiguës au poste de travail, d'incendies ou d'autres événements non souhaités», déclare Jean-Luc Clément, chef de cours du secteur formation au sein de la division sécurité au travail de la Suva. «Une bonne organisation en cas d'urgence, des mesures de premiers secours efficaces et un personnel bien formé permettent de réduire sensiblement les dommages.»

Parmi ces mesures, un affichage bien visible des principaux numéros d'urgence près des téléphones est recommandé. Pour prévenir les dégâts d'incendie, des extincteurs régulièrement vérifiés doivent être accessibles et bien en vue. «Afin qu'ils puissent être utilisés en situation,», précise Clément, «il faut procéder à des exercices réguliers.»

Lors d'urgences liées à des arrêts cardio-vasculaires, l'utilisation d'un défibrillateur peut augmenter les chances de survie du patient. Il est particulièrement indiqué dans

03 // La centrale coordonne l'intervention des secours.



les lieux très fréquentés. «Simple à manier, il devrait non seulement être utilisé par les services de secours professionnels, mais aussi dans les espaces publics, voire dans le domaine privé», ajoute Clément. La défibrillation doit intervenir immédiatement après le branchement de l'appareil. Mais si le défibrillateur n'est pas immédiatement disponible, le massage cardiaque externe doit être effectué tout de suite après l'arrêt cardiaque.

Un autre appareil a révolutionné le travail des organisations d'alarme ces dernières années: le téléphone portable. «Le portable est un avantage», déclare Reto Trottman, mais il peut aussi devenir un inconvénient. «Nous pouvons recevoir jusqu'à 18 appels pour le même événement, bloquant les lignes pour le dix-neuvième qui concerne une autre urgence», dit le responsable.

### Un scénario précis

La centrale d'intervention de Zurich compte des ambulanciers qualifiés possédant une solide expérience pratique. Reto Trottman était lui aussi un homme de terrain autrefois, avant de travailler dans un bureau. Cela fait quatre ans qu'il dirige les centrales.

Ce n'est pas par goût de l'adrénaline qu'il a choisi ce métier. «Le bref instant durant lequel on rencontre un homme dans une situation généralement pénible

# Comportement en cas d'urgence

1. Garder son calme → 2. Réfléchir → 3. Agir



**Donner l'alerte**

Secours sanitaires	144
Police	117
Service du feu	118
REGA	1414
Intoxication	145

Médecin le plus proche .....

Hôpital le plus proche .....

**Qui?** Personne donnant l'alerte

**Quoi?** Que s'est-il passé?

**Où?** Lieu, rue, numéro, accès, étage

**Combien?** Nombre de personnes concernées?

**Autres** Dangers particuliers, matières dangereuses .....



## Accident

1. **Sécuriser la zone dangereuse**

2. **Donner l'alerte ☎ 144**

3. **Porter les premiers secours** (schéma ABCD: voies respiratoires, respiration, circulation, défibrillation)

4. **Inform**er le personnel de l'ambulance

Emplacement(s) du matériel de premier secours .....



## Incendie

1. **Alert**er le service du feu ☎ 118

2. **Se mettre à l'abri et mettre à l'abri les autres**

3. **Fermer** fenêtres et portes

4. **Inform**er le personnel du service du feu. **Eteindre** le feu



## Evacuation

1. **Av**iser les personnes en danger et les faire évacuer

2. Quitter les lieux par les **escaliers**

3. Se rendre au lieu de **rassemblement**

Lieu de rassemblement: .....

Responsable de la mise à jour des numéros d'appel d'urgence, des boîtes à pharmacie et de la formation:

//////////

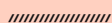
et l'occasion de faire le bien.», voilà ce qui le fascine. Désireux de faire le bien, les ambulanciers tentent surtout de faire les bons gestes. En très peu de temps, ils doivent recueillir des informations essentielles et pertinentes, la condition sine qua non à la mise en œuvre rapide des mesures thérapeutiques adéquates.

Dès que les hommes et les femmes de la centrale décrochent le téléphone, ils prennent les choses en mains, dans les deux sens du terme. Ils dirigent l'entretien, posent les questions et l'interlocuteur n'a plus qu'à y répondre. «Dans des situations de stress, cela permet de gagner un temps précieux», affirme Trottmann.

A côté de chaque téléphone se trouve le protocole de questions, un manuel pour les urgences médicales. Un scénario précis est défini pour plus de trente types de cas, notamment pour les électrocutions, les infarctus du myocarde, les brûlures et les accouchements d'urgence. Il peut arriver que les ambulanciers se transforment en sages-femmes.

L'entretien suit le déroulement prévu par le protocole. A l'aide des réponses, les gestionnaires d'appels essaient de dresser un tableau objectif de la situation en faisant abstraction de la routine et des expériences antérieures.

«Si quelqu'un signale qu'une personne est tombée par la fenêtre, il ne faut pas se représenter la chose», dit Trottmann. «On imagine une personne au sol, alors qu'en réalité elle se trouve peut-être sur un élément intermédiaire.» Il ne serait pas très utile que les ambulanciers soient sur place et que le lieu de l'accident reste inaccessible.



## Nouvelles directives de réanimation

Les directives de réanimation viennent de changer. Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.resuscitation.ch](http://www.resuscitation.ch) (Directives 2010). La modification la plus importante en termes de pratique concerne l'ordre des premières mesures. Alors que s'appliquait jusqu'ici la règle A B C pour «airway» (libération des voies respiratoires), «breathing» (ventilation), «chest compressions» (massage cardiaque), le massage cardiaque est désormais prioritaire. La nouvelle règle est C A B: massage cardiaque, libération des voies respiratoires, ventilation. Les documents de formation de la Suva sont en cours d'adaptation. // hga



[www.resuscitation.ch](http://www.resuscitation.ch)  
(Directives 2010 > bls\_aed\_def\_d2\_01.pdf)

04 // «Un peu d'action fait partie du métier», dit Reto Trottmann, responsable des centrales Protection et sauvetage.



## Fonceurs s'abstenir

Ce matin, les lignes de la centrale ne sont pas saturées. «C'est calme aujourd'hui», constate Eschenmoser et ce bien que la police cantonale de Zurich ait dénombré des accidents dus au verglas dès 8 h 50. Quand bien même, son collègue Peter Amstutz doit rester très concentré.

Responsable de team, Amstutz occupe le bureau du gestionnaire. En tant que tel, il assure la coordination des secours. Quel véhicule est disponible, quelle équipe se trouve justement à proximité de l'accident, il doit être au fait. Si nécessaire, il doit ensuite, «décider en quelques secondes».

«A ce moment-là, on ne sait pas encore si la décision était bonne ou mauvaise», dit Amstutz. «Il ne faut pas prendre les choses trop à cœur» et si des moments difficiles surviennent quand même, ils sont gérés au sein du team.

Cette déclaration souligne ce que Trottmann exprime en utilisant d'autres termes: «Nous ne sommes pas des héros.» Un ambulancier fonceur n'ira pas loin. Il admet «qu'un peu d'action fait toutefois partie du métier.»

## Le prochain appel ne se fera pas attendre

Durant son travail au téléphone, Stefan Eschenmoser ne remarque pas grand chose de ce qui se passe sur le terrain. Il est en train de parler à une employée de Spitex. Elle a appelé le numéro d'urgence sans nécessité. Cela se produit parfois. Comme il a le temps, il lui apporte son aide.

Une demi-heure après l'appel émanant de la gare centrale, il pense déjà à l'intervention suivante et n'arrive même plus à se rappeler les mots exacts de l'homme victime d'un infarctus du myocarde. Il a été pris en charge depuis longtemps. Eschenmoser regarde l'écran, il est 11 h 53. «L'ambulance est en train de conduire cet homme à l'hôpital.»



[www.suva.ch/organisation-urgence](http://www.suva.ch/organisation-urgence)  
[www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f) (mot-clé: urgence)  
[www.rega.ch](http://www.rega.ch)  
[www.stadt-zuerich.ch/srz](http://www.stadt-zuerich.ch/srz)





## Voici comment la Suva fait faire des économies

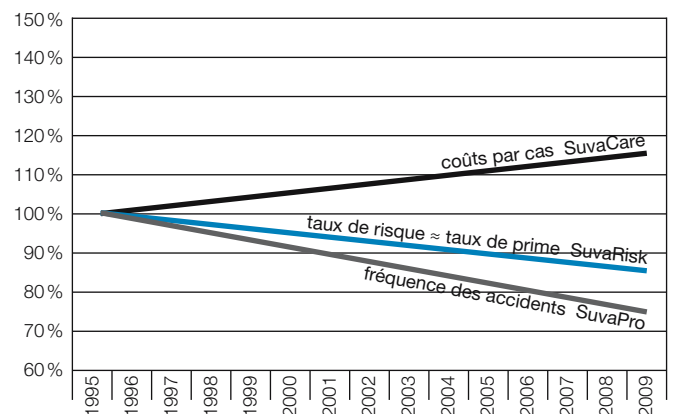
La Suva s'est engagée à contribuer à la maîtrise des coûts croissants de la santé. Comme elle allie prévention des accidents, assurance et réinsertion, ce modèle lui réussit. Il faut poursuivre cette politique fructueuse, qui répond d'ailleurs à la volonté du Conseil national.

Souvenons-nous: à l'automne dernier, le Conseil national a renvoyé le projet de révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) au Conseil fédéral. Auparavant, les partenaires sociaux avaient vivement critiqué le fait qu'en l'état, la révision «affaiblissait sans raison une assurance sociale qui fonctionne sans accroc». Contrairement à d'autres assurances sociales, l'assurance-accidents est, selon eux, financée au mieux et ne requiert aucun assainissement.

### Un suivi sans faille fait échec à la hausse des coûts

Or pourquoi la Suva, à l'inverse d'autres institutions, a-t-elle ses coûts bien en main? Elle est par exemple le seul organisme d'assurance suisse à proposer une gamme complète de produits alliant prévention, assurance, gestion des sinistres et réinsertion. Ce panachage fonctionne bien, comme en témoigne le graphique ci-contre.

### Assurance contre les accidents professionnels (AAP)



Malgré une hausse continue des coûts unitaires, la Suva est parvenue, grâce à une gestion active des sinistres et à un recul de la fréquence des accidents, à abaisser constam-

«La Suva maîtrise les rentes en aidant les victimes d'accidents à se réinsérer dans la vie active.»



Les raisons de la hausse des coûts par cas sont évidentes: quand les salaires augmentent, les prestations d'assurance font de même, parce que les indemnités journalières et les rentes versées aux victimes d'accidents sont alignées sur les salaires assurés, et que les frais de traitement médical sont en hausse eux aussi. La Suva maîtrise l'évo-

lution des coûts d'assurance en pratiquant à une gestion active des sinistres: elle accompagne les assurés jusqu'à la guérison et contrôle les factures entrantes, réduisant ainsi les frais de guérison et d'indemnités journalières. Ses équipes de case managers assurent le suivi des victimes d'accidents graves jusqu'à la fin du processus de guérison et fournissent l'aide nécessaire dans le cadre de la réinsertion professionnelle. Ce modèle efficace permet à la Suva d'éviter un certain nombre de rentes d'invalidité onéreuses.

Felix Weber, membre de la Direction, département prestations d'assurance et réadaptation (SuvaCare)

«La prudence présidant à nos placements est garante de la sécurité des rentes.»



La Suva verse des rentes d'invalidité et de survivants à plus de 100 000 personnes. Ses placements en tiennent lieu de garantie. Les gains en capital ainsi obtenus rémunèrent les réserves mathématiques et financent les allocations de renchérissement. Sans ces revenus, les primes seraient nettement plus élevées. Vu la longue durée des rentes, la Suva peut placer ses actifs à long terme et supporter des fluctuations de valeur même considérables. Sa politique de placement performante est un gage de financement solide, y compris durant les années se soldant par des résultats de placements négatifs. Contrairement à d'autres assureurs, la Suva est organisée sur la base du partenariat social. Tous ses excédents profitent directement aux assurés. Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Suva a pu abaisser ses primes pour la quatrième fois consécutive.

Ernst Mäder, membre de la Direction, département finances (SuvaRisk)

ment le taux de prime moyen. Sans compter que ses incitations au niveau du système de primes motivent les entreprises assurées à pratiquer une prévention active. Laissons les membres de la Direction Felix Weber, Ernst Mäder et Edouard Currat (voir plus bas) commenter d'autres réussites propres à la Suva.

**Révision LAA: où en est-on?**

Le projet LAA va être soumis au Conseil des Etats, qui rendra son avis sur le renvoi. S'il décide à son tour de renvoyer le projet, celui-ci devra être remanié par le Conseil fédéral. En cas de refus de la proposition de renvoi par le Conseil des Etats, il appartiendra au Conseil national de confirmer sa décision de renvoi au Conseil fédéral. // hga

////////////////////  
[www.revision-laa.ch](http://www.revision-laa.ch)

**«La politique de prévention de la Suva permet de réduire à la fois les accidents et les coûts.»**



La Suva pratique une politique efficace de prévention des accidents et des maladies professionnelles, qui tient compte des risques et des groupes cibles. Elle soutient les entreprises assurées dans leur souci de sécurité au travail et durant les loisirs, elle les conseille individuellement et forme à cette fin des experts et ingénieurs en sécurité ainsi que d'autres spécialistes de la sécurité au travail. Ces 25 dernières années, le nombre d'accidents du travail a pu être réduit de 37 % pour 1000 personnes. La stratégie de prévention de la Suva est axée les thèmes d'actualité en matière de risque, qu'il s'agisse d'accidents professionnels ou non professionnels. Actuellement, l'accent est mis sur la protection contre l'amiante ([www.suva.ch/amiante](http://www.suva.ch/amiante)) et sur la «Vision 250 vies» ([www.suva.ch/vision250vies](http://www.suva.ch/vision250vies)). Cette dernière campagne vise à réduire de moitié en dix ans les accidents professionnels graves et mortels.

**Edouard Currat, membre de la Direction, département protection de la santé (SuvaPro/SuvaLiv)**

////////////////////  
**La Suva sur Facebook**



**En étant présente sur Facebook, la Suva ouvre un nouvel accès au thème de la sécurité durant les loisirs. Testez la nouvelle application iPhone «Slope Track» de la campagne de sports d'hiver ou jouez à «Buddy Guard» avec vos amis.** Depuis quelques semaines, la Suva est présente sur Facebook. Cet essai pilote en allemand permet à la Suva d'ouvrir un nouvel accès thématique à la sécurité durant les loisirs. «Nous voulons être présents là où se trouvent nos groupes cible, sans attendre qu'ils viennent à nous», explique Raphael Azzati, conseiller en communication pour les nouveaux médias de la Suva. La page des fans répertorie les événements qui ont la cote, fournit des informations actuelles et propose le jeu «Buddy Guard» de la campagne «trébucher.ch» (voir aussi [www.trebucher.ch](http://www.trebucher.ch)). Vous pouvez également télécharger gratuitement l'application iPhone «Slope Track». Cet outil montre aux skieurs et aux snowboarders l'itinéraire qu'ils ont parcouru et leur vitesse, tout en leur indiquant les risques éventuels. Il contient aussi des informations sur les domaines skiables, les conditions d'enneigement, les premiers secours, les numéros de téléphone d'urgence et les coordonnées précises de l'emplacement actuel (d'un accident). Vous trouverez de plus amples informations sur la campagne de sports d'hiver en page 21.

Tous les utilisateurs de Facebook ont accès à la page des fans de la Suva. En devenant fan de cette page, le mur vous informe en tout temps des activités Facebook de la Suva. // hga

////////////////////  
[www.facebook.com/suvaschweiz](http://www.facebook.com/suvaschweiz)

//////////

# Offres électroniques de la Suva

Souhaitez-vous déclarer un accident à la Suva ou transmettre en quelques clics les salaires pour le décompte définitif des primes? Désirez-vous commander en ligne des produits de sécurité ou des brochures, connaître les points faibles de votre entreprise en matière de sécurité au travail ou savoir comment améliorer la santé et la satisfaction de vos collaborateurs? Le tableau ci-après offre une vue générale des outils pratiques à votre disposition 24 h sur 24.

	Produit	Pour en savoir plus
<b>Déclarer un accident</b>	SunetWeb pour moins de 15 accidents par an Saisissez votre déclaration d'accident en ligne avec SunetWeb.	<a href="http://www.suva.ch/declaration-sinistre">www.suva.ch/declaration-sinistre</a> <a href="http://www.declaration-sinistre.ch">www.declaration-sinistre.ch</a>
<b>Déclarer un accident, évaluer les accidents et les absences des collaborateurs</b>	SunetPlus ou Sunet pour plus de 15 déclarations d'accident ou de maladie par an Avec le logiciel gratuit Sunet ou SunetPlus, vous pouvez saisir vos déclarations d'accident par voie électronique, réaliser des statistiques détaillées et les utiliser pour gérer les absences.	Téléchargez Sunet ou SunetPlus ou commandez le CD sur <a href="http://www.suva.ch/declaration-sinistre">www.suva.ch/declaration-sinistre</a> .
<b>Saisir, corriger et compléter soi-même des déclarations de sinistres</b>	e-sinistres: le règlement des sinistres des grandes entreprises Après l'acceptation de l'accident par la Suva, vous pouvez notamment procéder à des ajouts ou à des modifications par voie électronique, à tout moment. Le service e-sinistres est destiné aux entreprises présentant un volume d'environ 300 cas par an et souhaitant gérer le règlement des cas avec la Suva de manière interactive et efficace.	Le service e-sinistres constitue une application dans l'Extranet de la Suva dont l'accès requiert un identifiant spécifique.
<b>Connaître le statut de traitement d'un accident</b>	Service numéro de sinistre Le Service numéro de sinistre en ligne permet de savoir immédiatement si un accident est accepté, refusé ou liquidé.	<a href="https://extra.suva.ch/irj/portal/anonymous/schadennummer">https://extra.suva.ch/irj/portal/anonymous/schadennummer</a>
<b>Tester sa gestion des absences</b>	Contrôle en ligne pour les entreprises Comment gérez-vous les absences de vos collaborateurs? Testez votre gestion des absences. Vos réponses sont évaluées sans délai. Vous y trouverez des conseils et des informations sur les mesures permettant de réduire les absences et de favoriser la réinsertion.	<a href="http://www.suva.ch/auto-evaluation">www.suva.ch/auto-evaluation</a>
<b>Déclarer les salaires</b>	Norme salariale CH (ELM) Un système de comptabilité salariale certifié swissdec garantit une transmission simple et sûre des salaires à des destinataires choisis.	Sur <a href="http://www.swissdec.ch/fr">www.swissdec.ch/fr</a> , vous trouverez plus d'informations et la liste des concepteurs de logiciels proposant des programmes certifiés swissdec.
	Application Internet Les entreprises n'ayant pas de logiciel salarial certifié swissdec peuvent déclarer leurs salaires via Internet.	Saisissez toutes les informations requises sur <a href="http://www.suva.ch/salaire">www.suva.ch/salaire</a> , téléchargez le décompte annuel LAA ou l'attestation de salaire AVS (pdf), indiquez le total des salaires, puis transmettez les données à la Suva.
<b>Commander des produits de sécurité</b>	Sapros Sur Sapros, vous pouvez acheter des produits de sécurité ou consulter l'offre de plus de 60 fournisseurs.	<a href="http://www.sapros.ch">www.sapros.ch</a>
<b>Commander des produits de premiers secours en ligne</b>	Produits de premiers secours Les entreprises assurées à la Suva peuvent commander en ligne des produits de premiers secours via leur numéro de client. 70 produits sont disponibles.	<a href="http://www.suva.ch/premiers-secours">www.suva.ch/premiers-secours</a>
<b>Enrichir ses connaissances sur la sécurité au travail</b>	Didacticiels en ligne Grâce aux didacticiels de la Suva, les collaborateurs ont accès aux informations essentielles sur la sécurité.	<a href="http://www.suva.ch/didacticiels">www.suva.ch/didacticiels</a>
<b>Commander des moyens d'information</b>	Waswo-f Le moteur de recherche Waswo vous permet de trouver, d'imprimer au format pdf ou de commander des publications telles que des brochures, des dépliants, des fiches techniques ou des listes de contrôle et bien d'autres choses encore.	<a href="http://www.suva.ch/waswo-f">www.suva.ch/waswo-f</a>

Pour plus d'informations et de produits: [www.suva.ch/fr](http://www.suva.ch/fr). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter votre agence au 0848 820 820.

# Accélérer la réinsertion des chômeurs accidentés

**Améliorer le suivi des chômeurs victimes d'accidents et accélérer leur réinsertion sur le marché du travail, tel est l'objectif visé par la Suva et le SECO à travers un projet commun devant permettre de réduire les coûts d'assurance de 5 millions de francs.**

Les accidents des chômeurs sont plus onéreux que ceux des actifs: ils ne sont ni plus nombreux ni plus graves, mais entraînent une incapacité de travail une fois et demie plus longue et en moyenne 69 jours indemnisés contre 44 pour les actifs, soit en moyenne 8300 francs par cas contre 4800 francs pour les actifs (cf. tableau). Durant la dernière décennie, la Suva a dépensé en moyenne 136 millions de francs par an en frais de traitement, indemnités journalières et rentes dans l'assurance-accidents des chômeurs (AAC). En 2010, elle a enregistré env. 18000 accidents de chômeurs.

## Des millions d'économies

Les demandeurs d'emploi victimes d'un accident sont obligatoirement assurés auprès de la Suva s'ils ont droit à des indemnités de chômage. Pour leur rendre plus rapidement leur capacité de s'intégrer sur le marché du travail et réduire la durée des indemnités journalières, la Suva et le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) ont lancé en octobre 2010 un projet pilote sur deux ans. Un meilleur suivi étroitement coordonné avec les offices régionaux de placement (ORP) devrait permettre d'abaisser d'environ 10%, soit de 5 millions de francs, le coût annuel des indemnités journalières, qui avoisine en moyenne 50 millions. La Suva et le SECO se partagent pour moitié les coûts du projet, qui totalisent deux millions de francs.

«Dès lors que la durée d'incapacité de travail reculera, les coûts et, nous



01 // Les accidents des chômeurs entraînent une incapacité de travail une fois et demie plus longue que celle des actifs. // Photo: Suva

l'espérons, les primes baisseront», déclare Valentin Lager, SECO, Marché du travail/Assurance-chômage. «Lorsqu'un actif a un accident, son employeur le soutient et attend son retour. Un chômeur n'est ni aidé ni attendu, ce qui constitue l'un des problèmes majeurs». C'est dans ce domaine que la Suva et le SECO entendent agir et parfaire le suivi des assurés. Lorsque des accidentés perçoivent des indemnités journalières, ils ne sont pas tenus légalement de rechercher du travail. «Toutefois, plus le chômage dure et plus il est difficile de retrouver un emploi». Les médecins et leur décision quant à l'incapacité de travail jouent également un rôle décisif pour une réinsertion optimale. Il importe donc de les sensibiliser davantage aux exigences spécifiques des chômeurs.

## Intervenir plus vite

«Il est primordial que la Suva soit informée le plus tôt possible de l'accident et puisse identifier rapidement les personnes requérant un suivi intensif», souligne Peter Ley, responsable de l'assurance-accidents des chômeurs à la Suva. Cette condition est indispensable pour pouvoir planifier suffisamment tôt des mesures judicieuses. «Il est également important que les chômeurs connaissent les possibilités qui s'offrent à eux et sachent à qui s'adresser après un accident.» La région concernée par le projet délivre une carte d'appels d'urgence de la taille d'une carte de crédit qui indique où annoncer un accident. Les agences Suva Aarau, Genève et Linth (Ziegelbrücke) participent au projet pilote. // wdh, hga

### Chiffres-clés de l'assurance-accidents des chômeurs (moyenne de 2000 à 2004)

	Accidents durant les loisirs (ensemble des assureurs)	Assurance-accidents des chômeurs
Part de cas avec indemnité journalière en %	37	49
Jours indemnisés par cas	44	69
Risque d'accident pour 1000 travailleurs à plein temps	126	115
Rentes d'invalidité fixées pour 1000 accidents	4	9
Coûts par cas en CHF	4800	8300



## Nouveaux directeurs dans les cliniques de la Suva

Deux nouveaux directeurs médicaux viennent d'être nommés dans les cliniques de réadaptation de la Suva: à Bellikon, le nouveau médecin-chef et directeur médical s'appelle Sönke Johannes. Au 1<sup>er</sup> janvier, il a succédé à Hans Peter Gmünder qui, après avoir passé dix ans à ce poste, assure la direction du Centre de paraplégiques de Nottwil. Dans la clinique romande de réadaptation à Sion, Gilles Rivier a repris la fonction de directeur médical au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Il remplace Charles Gobelet, qui a contribué à asseoir la position de la clinique depuis son ouverture en 1999 et qui vient de prendre sa retraite.

Gilles Rivier, 51 ans, a suivi des études médicales en Suisse et à l'étranger. D'abord chef de clinique en rhumatologie au CHUV de Lausanne, il poursuit sa formation en rhumatologie à Londres avant de se perfectionner dans le domaine des problèmes de dos à New York. A son retour en Suisse, il travaille comme médecin-chef dans le service de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital de Gravelone à Sion. C'est en 1999 qu'il rejoint la Clinique romande de réadaptation comme médecin-chef du service de réadaptation générale, rebaptisé depuis lors service de réadaptation de l'appareil locomoteur.

Sönke Johannes travaille à Bellikon depuis 2003. Ce neurologue allemand de 44 ans est responsable de la réadaptation neurologique et assure la suppléance du directeur médical de la clinique depuis 2006. Auparavant, il avait occupé diverses fonctions à l'Ecole médicale et au Centre

de santé de Hanovre. Il a obtenu son diplôme à l'Ecole médicale de Hanovre et possède un Master of Business Administration (MBA) de la Business School de Londres. «En tant que futur directeur médical, j'ai à cœur de soutenir les collaborateurs afin qu'ils donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes aux patients et aux personnes qui nous les adressent. C'est ainsi que nous mériterons chaque jour d'être le numéro un de la réadaptation consécutive à un accident.» // alt, wdh  
[www.rehabellikon.ch](http://www.rehabellikon.ch); [www.crr-suva.ch](http://www.crr-suva.ch)

## Les entreprises apprécient les réviseurs de la Suva

Surprise: une enquête de satisfaction des clients réalisée dernièrement par la Suva montre que les entreprises apprécient les contrôles auprès des employeurs. Nos conseillers-réviseurs effectuent des révisions de listes de salaires pour la Suva et des contrôles auprès des employeurs pour les caisses de compensation AVS. Ils vérifient la masse salariale déclarée par l'entreprise, la comparent avec la comptabilité salariale et financière, et vérifient si l'entreprise est correctement classée dans le tarif des primes. La mise à jour des conditions d'exploitation permet de garantir que l'entreprise et ses collaborateurs paient des primes conformes au risque. Cette révision est importante pour que les prestations d'assurance soient calculées d'après la masse salariale effective. Mais les réviseurs sont aussi des conseillers: ils répondent aux questions sur l'assurance-accidents ainsi que les produits et les prestations de la Suva.

L'organisation interne joue un rôle important pour que les réviseurs puissent travailler avec l'efficacité voulue. «Nous ne voulons pas faire perdre de temps aux entreprises. Mieux elles sont organisées, plus les révisions sont rapides et peu coûteuses», explique Kevin Cummins, conseiller-réviseur à la Suva Aarau. Les P.M.E. se plaignent souvent de la surcharge de travail due aux déclarations de

salaires. Il existe une solution qui leur facilite la tâche: un système de comptabilité salariale certifié swissdec permettant de réduire considérablement les travaux administratifs annuels. A l'heure actuelle, plusieurs fabricants de logiciels proposent des systèmes de comptabilité salariale certifiés swissdec pour les P.M.E.

La Suva effectue ses contrôles auprès des employeurs en collaboration avec les caisses de compensation AVS. L'avantage réside dans le fait qu'un seul réviseur, envoyé par la Suva ou la caisse de compensation AVS, se charge de faire en même temps les contrôles pour le compte de l'assurance-accidents et de l'AVS. Daniel Odermatt, responsable des révisions auprès de la Caisse cantonale soleuroise de compensation, exprime une grande satisfaction: «Nous exploitons des synergies, les clients gagnent du temps et les frais administratifs sont maintenus au niveau le plus bas». // hec

[www.suva.ch/fr/softwarehersteller-top-liste.pdf](http://www.suva.ch/fr/softwarehersteller-top-liste.pdf)  
**(offre destinée aux petites entreprises)**



## Alcan, premier de classe

Le Prix Suva de la Sécurité 2010 a été remis le 14 décembre à l'entreprise Alcan Aluminium Valais SA établie à Chippis. Novelis Valais SA et Gerber & Bögli SA décrochent, pour leur part, un accessit.

Alcan Aluminium Valais SA a séduit le jury de la quatrième édition du Prix Suva de la Sécurité. Les mesures de santé et sécurité au travail mises en place et l'implication réelle de l'ensemble des intervenants sur son site de Chippis lui ont permis de décrocher la première

place. Pour Marc Truffer, Président du Jury et Directeur de la Sécurité au travail à la Suva: «Alcan a fait l'unanimité au sein du jury. De la conceptualisation sur papier à l'application sur le terrain, tous les paramètres font de cette entreprise un exemple à suivre dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail».

Longtemps au coude à coude avec le lauréat, Novelis Switzerland SA obtient, pour sa part, un accessit. «Cette distinction récompense l'important travail de fond et les résultats en matière de sécurité de cette entreprise – également active dans la fabrication d'aluminium.» Enfin, Gerber & Bögli SA, une menuiserie de Tavannes, reçoit, elle aussi, un accessit distinguant plus particulièrement sa démarche d'investir systématiquement dans un parc à machines modernes et sécurisées. // alt

//////////

## Comment lutter contre le stress?

Le stress au poste de travail est un thème d'actualité. Une enquête sur la santé de l'Office fédéral de la statistique a révélé que 44 % des personnes interrogées déclarent souffrir de stress dans leur vie professionnelle. Reprenant ce thème, le 9<sup>e</sup> Forum national de discussion sur les troubles de la santé associés au travail, à Berne, a forcément suscité un grand intérêt. Des spécialistes ont montré aux 140 participants quelles sont les causes du stress et comment les entreprises peuvent y faire face. La spécialiste du stress Antje Ducki, de la Haute école de technique Beuth à Berlin, comptait parmi les intervenants.

«benefit»: Antje Ducki, à quels signes les cadres peuvent-ils reconnaître un collaborateur stressé?

Antje Ducki: Les signes peuvent varier d'une personne à l'autre. Les uns se replient sur eux-mêmes, d'autres développent une sorte d'obsession de la planification ou deviennent agressifs et refusent subitement toutes les petites tâches. Au niveau du groupe, on constate en

outre une augmentation du risque de conflit en période de stress.

Que peuvent faire les cadres?

Lorsqu'il s'agit d'un problème individuel, les cadres devraient mener un entretien personnel, ne serait-ce que pour dire aux collaborateurs qu'ils ont conscience de leur situation de stress, pour les remercier de leur engagement et leur promettre que la situation se normalisera après la phase de stress. Il suffit parfois d'un simple compliment pour le travail accompli. Les collaborateurs devraient aussi pouvoir attendre des cadres qu'ils s'efforcent de ne pas les charger excessivement et qu'ils s'engagent en leur faveur face à des exigences inacceptables.

Quelles mesures préventives recommandez-vous?

Dans les petites entreprises, les entretiens personnels constituent la meilleure prévention. Le thème de la charge de travail et du stress devrait être abordé systématiquement lors des entretiens de travail. Dans les grandes entreprises, ces entretiens devraient être complétés par un processus structuré de gestion de la santé, associé à des enquêtes régulières auprès des collaborateurs. Les résultats doivent être communiqués aux divisions et discutés dans le cadre d'ateliers ou de tables rondes. Les collaborateurs savent souvent mieux que quiconque comment améliorer leurs conditions de travail.

L'interview intégrale avec Antje

Ducki ainsi que des informations supplémentaires sur les autres exposés présentés à l'occasion du 9<sup>e</sup> Forum national de discussion peuvent être consultées sur Internet. // hga

[www.suva.ch/fr/diskussionsforum\\_2010.pdf](http://www.suva.ch/fr/diskussionsforum_2010.pdf)

[www.stressnostress.ch/fr](http://www.stressnostress.ch/fr)

**Informations et matériel de formation:**  
[www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f) (mot-clé: stress)

//////////

### Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28  
[www.suva.ch](http://www.suva.ch); [benefit@suva.ch](mailto:benefit@suva.ch)  
Rédaction: Gabriela Hübscher (hga)

Contributions à la présente édition:  
Chantal Heiniger (hec), rédactrice spécialisée  
Beat Arnold (arb), rédacteur spécialisé  
Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé  
Robert Hartmann (hat), rédacteur spécialisé  
Nadia Gendre (gnc), rédactrice  
Jean-Luc Alt (alt), rédacteur  
Erich Wiederkehr (wdh), porte-parole  
Helene Fleischlin, collaboratrice freelance  
Jonas Sperling, collaborateur freelance  
Service linguistique KMS  
Franca Pedrazzetti, photographe  
Dominik Wunderli, photographe  
Jean-Luc Cramatte, photographe  
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle  
Case postale, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17  
E-mail: [service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)  
[www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f)  
Reproduction souhaitée avec mention de la source.  
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre  
en CO<sub>2</sub>: [www.myclimate.org/fr](http://www.myclimate.org/fr)

////////////////////////////////////

## Le modèle Suva

### Les quatre piliers de la Suva

- **La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.**
- **La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.**
- **Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.**
- **La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.**

////////////////////////////////////

# Tirer des leçons des accidents

## Un peintre tombe d'un toit et décède

### Une échelle glisse... Un peintre fait une chute 10m du toit en pente d'un immeuble.

Le chef et l'apprenti d'une entreprise de peinture effectuent des travaux d'entretien sur des lucarnes. Pour poser les revêtements extérieurs, ils utilisent une échelle de couvreur bricolée avec des liteaux, placée sur les tuiles et accrochée aux arrêts de neige. Durant deux semaines, tout se passe bien. L'accident survient lors des travaux effectués sur la dernière lucarne. L'échelle glisse et le chef fait une chute de 10m. Il se blesse mortellement en tombant sur la pelouse.

### Pas de protection contre les chutes

L'enquête d'accident a révélé que les arrêts de neige n'ont pas résisté au poids de l'échelle et de la victime. Les fixations utilisées étaient interdites, tout comme l'échelle improvisée. Mais ces lacunes n'étaient pas la seule cause. Le peintre avait omis d'installer des protections contre les chutes. Une erreur fatale. Aucune paroi de retenue et aucun échafaudage n'étaient installés et le chef n'était pas encordé. Plusieurs des «règles vitales pour les peintres et plâtriers» ont été négligées: «ne pas improviser», «utiliser des échafaudages», «sécuriser les zones à risque de chute» (dépliant Suva 84036). En ne respectant que l'une d'elles, la vie du peintre aurait déjà pu être sauvée.

### Sécurité au travail négligée

Il s'est avéré que dans l'entreprise de peinture, les connaissances sur la sécurité lors des travaux en hauteur étaient globalement insuffisantes. Le supérieur responsable de la sécurité au travail n'avait jamais informé ses collaborateurs.

**Roland Richli, secteur bâtiment et génie civil**



01 // Le peintre était en train de poser le revêtement extérieur à la lucarne lorsqu'il a glissé avec l'échelle de couvreur et s'est écrasé sur la pelouse.



02 // Echelle de couvreur bricolée par le peintre ayant subi l'accident.



03 // Les arrêts de neige ont été déformés et arrachés en raison de la charge supérieure à celle autorisée. // Photos: Suva

### Conseils pour éviter ce type d'accident

Prenez vos responsabilités en tant qu'employeur et chef d'une entreprise de peinture. Indiquez les mesures de sécurité prévues dans l'offre soumise au client et assurez-vous que tous les dispositifs de protection nécessaires soient mis à disposition et utilisés pour chaque mandat sans exception!

### Mesures complémentaires Employeurs et supérieurs

- Avant l'exécution des travaux, contrôlez si tous les dispositifs de protection sont disponibles et montés correctement.
- S'il n'y a pas de dispositifs de protection ou si ceux-ci présentent des lacunes, dites STOP et interrompez les travaux.
- Informez vos collaborateurs sur la manière de se protéger contre les chutes en cas de hauteur de chute de plus de 2 m.
- Vérifiez et contrôlez régulièrement si les instructions de travail sont respectées.
- N'utilisez pas d'équipements de travail improvisés.
- Sécurisez les échelles de couvreur en utilisant des équipements appropriés (crochets de sécurité de toit selon EN 517, crochets ou points d'ancrage selon EN 795, cat. A, câble).

### Collaborateurs

- Informez-vous des dangers au poste de travail et exigez une instruction de la part de l'employeur.
- Respectez les consignes de sécurité de l'employeur.
- Si les dispositifs de protection nécessaires ne sont pas disponibles, dites STOP, interrompez les travaux et exigez que l'employeur fournisse des dispositifs de protection.
- Contrôlez les dispositifs de protection avant le début des travaux. Signalez les lacunes au supérieur.

www.suva.ch/exemples-accidents



# Quand la plupart des accidents professionnels se produisent-ils? Testez vos connaissances!

Connectez-vous sur [www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours): vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.

Il y a env. 700 accidents du travail par jour ouvrable en Suisse. Mais ce n'est qu'une moyenne, car les chiffres varient selon le jour et l'heure, comme le montre une enquête récente de la Suva. Le risque est particulièrement élevé le lundi matin: entre 7 h et 8 h, il est de 40 % supérieur aux autres jours de la semaine à la même heure. Après 10 h, il revient au niveau des autres jours. On observe un phénomène identique pour les accidents durant les loisirs.

L'une des raisons expliquant que le lundi matin soit plus dangereux réside, selon le Professeur Jürgen Zully, du Centre de médecine de sommeil de Regensburg, dans le changement de rythme de sommeil le week-end. L'horloge interne se décale, et nous sommes incapables de mobiliser l'énergie habituelle le lundi matin. D'où l'importance, pour bien commencer la semaine, d'être particulièrement sensibilisé aux risques de chutes et faux pas. Vous trouverez des informations sur la campagne «trébucher.ch» sur [www.trebucher.ch](http://www.trebucher.ch).

L'enquête de la Suva montre aussi quand se produisent la plupart des accidents les autres jours de la semaine. Devinez quand en participant à notre concours. // hga

**Quand se produisent la plupart des accidents du travail du mardi au vendredi?**

**A Le matin entre 8 h et 9 h et l'après-midi entre 16 h et 17 h?**

**B Le matin entre 7 h et 8 h et l'après-midi entre 15 h et 16 h?**

**C Le matin entre 9 h et 10 h et l'après-midi entre 14 h et 15 h?**



Vous trouverez la réponse sur [www.suva.ch](http://www.suva.ch).

Clôture du concours: 31 mars 2011  
[www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours)



Prix // **1<sup>er</sup> prix**: chèques Reka d'un valeur de 200.- // **2<sup>e</sup> prix**: un casque de cycliste au choix // **3<sup>e</sup> prix**: un tensiomètre de poignet entièrement automatique // **4<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> prix**: un stick USB (8 Mo)

**Solution du concours «benefit» 4/2010: Quels sont les bâtiments qui peuvent contenir de l'amiante?**

- A Les bâtiments construits après 1990.**  
**B Les bâtiments construits avant 1990.**  
**C Il n'existe plus de bâtiments contenant de l'amiante.**

La réponse B est correcte. L'utilisation de l'amiante est interdite depuis 1990. Cela dit, on trouve encore fréquemment ce matériau insidieux dans des bâtiments construits avant 1990. Le défi consiste aujourd'hui à protéger les ouvriers des fibres d'amiante libérées lors de travaux de transformation, d'entretien et de rénovation. La brochure «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante» vous montre où vous pourriez rencontrer de tels produits, comment vous comporter en leur présence et quand faire appel à des spécialistes.

[www.suva.ch/waswo/84024.f](http://www.suva.ch/waswo/84024.f)  
(Brochure «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante»)

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur [www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours).

## Polyval – Temps record pour l'élimination des risques dus à l'utilisation des presses !

Dès le début de la campagne Suva «Remplacement de l'appareil de protection sur les presses», Polyval a pris des mesures pour renouveler rapidement les dispositifs de sécurité de ses presses. En effet, l'utilisation des appareils de protection Suva des doigts sur les presses sera interdite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Dans l'atelier de Polyval à Payerne, la production bat son plein. Un collaborateur est assis à une presse et découpe une série de pièces d'usinage. L'entreprise réalise des éléments qui serviront à la fabrication de stores ou à la création de supports de présentation destinés à l'horlogerie. Les presses, sur lesquelles les collaborateurs travaillent aujourd'hui, ont toutes été remplacées afin de répondre aux exigences techniques actuelles. Entre 2009 et 2010, Polyval a ainsi acquis 5 nouvelles presses; une dernière doit encore être installée en 2011.

D'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2012, les entreprises concernées doivent remplacer, sur toutes les presses, les anciens appareils Suva de protection des doigts désormais interdits. Cette évolution est nécessaire car ces protections développées dans les années 60 sont désormais obsolètes et ne correspondent plus au niveau actuel de la technique. Toutes les sociétés ont été informées en 2007 de cette interdiction et des mesures à prendre. «Nous avons réagi très rapidement car nous avons conscience du danger permanent représenté par l'ancien dispositif de protection Suva, susceptible d'être en tout temps défaillant ou déréglé», explique Hervé Corger, responsable de la sécurité et directeur adjoint de Polyval. «C'est pourquoi, nous avons finalement opté pour un plan de remplacement de nos presses sur 3 ans. Car pour notre direction, la sécurité des collaborateurs est une priorité».

### La Suva participe aux dépenses

Polyval offre une occupation rémunérée et permanente à des personnes au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité (AI) ou avec de grandes difficultés sociales. Le but est d'améliorer leur autonomie en les intégrant dans le monde du travail et dans la société. Avec quelque 450 collaborateurs recevant une rente pleine ou partielle de l'AI ainsi que 90 personnes chargées de l'encadrement et l'administratif, Polyval est présente dans le canton de Vaud avec 7 sites. L'usage des presses concerne les 40 personnes actives sur le site de Payerne.

La Suva soutient le remplacement des anciens appareils de protection des doigts sur les balanciers et presses excentriques avec embrayage à clavette,



01 // Le dispositif de protection sur les nouvelles presses – écran amovible et mécanisme activé par pédale – assure une sécurité absolue.

## Polyval

Polyval propose des stages et des emplois fixes dans les activités suivantes:

- Cartonnage
- Mécanique
- Multiservices
- Couture
- Bougie
- Tampographie
- Gravure
- Evaluation professionnelle

à raison de 2500 francs par presse. Des informations complémentaires se trouvent sur le site [www.suva.ch/presses](http://www.suva.ch/presses).

### Des bénéfices presque inattendus

Motivée par la volonté d'offrir rapidement un environnement de travail sûr et d'éviter à tout prix les accidents graves que peuvent causer la défaillance ou le réglage incorrect des dispositifs de protection des doigts, Polyval s'est aussi vue, en contrepartie, récompensée pour son engagement et sa responsabilité en qualité d'employeur.

En effet, l'installation de machines flambant neuves n'a pas uniquement eu un impact sur la sécurité, mais également sur la motivation et la reconnaissance des employés. «Travailler sur un bel outil est valorisant. Nos collaborateurs sont fiers de pouvoir en parler à leurs collègues actifs dans d'autres grandes entreprises de la région», nous dit Philippe Meige, responsable du site à Payerne. «Plus on évolue dans le monde du travail avec des dispositifs modernes et adaptés et plus on diminue le sentiment d'handicap». Et Didier Oberson, maître socio-professionnel en charge du secteur des presses, ajoute: «Par ailleurs, ces installations, faciles d'utilisation, nous ont permis de rendre ce genre de travaux accessibles à un plus grand nombre de personnes».

Polyval est également un très bon exemple dans ses autres domaines d'activités quant aux mesures de sécurité qu'elle a mises en place. Cette société est une belle référence en matière de sécurité, mais aussi d'engagement et de responsabilité sociale. Enfin, au même titre qu'une autre entreprise industrielle, elle peut se targuer d'être compétitive grâce à des collaborateurs professionnels, compétents et performants.

Texte: Nadia Gendre // Photo: Jean-Luc Cramatte

////////////////

[www.suva.ch/presses](http://www.suva.ch/presses); [www.polyval.ch](http://www.polyval.ch)

////////////////

## A propos ... Rendre au temps son sens

Bizarre: plus ça va vite, plus le temps manque. Les transports ultra-rapides rétrécissent l'espace, l'internet et la téléphonie mobile le suppriment carrément puisqu'ils permettent d'agir simultanément ici et à l'autre bout du monde... et pourtant il semble que jamais le temps n'a filé aussi vite.

Nous avons beau remplacer les actions longues (cuisiner, écrire des lettres) par des raccourcis (surgelés, micro-onde, pizza-domicile, courriels et textos); nous avons beau faire deux ou trois choses à la fois (répondre à ses courriels en téléphonant tout en «écoutant» la radio), la surabondance de l'offre oblige à faire toujours plus de choix. Vécus comme d'angoissants sacrifices: nous sommes perpétuellement en train de manquer quelque chose, danger!

Un sentiment de stress et d'urgence compresse ainsi ce «temps déchaîné», le décompose en séquences toujours plus brèves et provoque une fragmentation de la conscience. Dans un présent infiniment morcelé, le temps perd son sens, il ne coule plus comme un long fleuve (tranquille ou tumultueux...) dans lequel nous serions en train de nager. Nous avons plutôt le sentiment de pagayer, sans repère, dans une mer de simultanéité, agitée de courants éphémères et imprévisibles.

Ou, pour utiliser une autre image: nos vies risquent de ressembler à des épisodes de séries TV, brefs et déconnectés les uns des autres. Métiers, relations amoureuses et amicales, loisirs, tout fluctue dans le stress et la multiplicité de l'urgence, et du sentiment de devoir ne rien rater pour ne pas «échouer».

Ce temps perçu comme un éternel instant présent impose l'«urgence» comme principal critère du choix de nos actions; l'homme moderne, prisonnier du court terme, tend ainsi à réagir plutôt qu'à agir, improviser au lieu de prévoir.

Décourageant, tout ça? Au contraire: débusquer les fausses urgences dans notre vie quotidienne, refuser la dictature de l'immédiat, c'est le premier pas vers la libération de la tyrannie abusive d'un temps dévoyé!



**Jacques Poget**, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // Didi Walzer parcourt les pistes déguisé en sanglier pour la campagne de sports d'hiver de la Suva.



## Didi Walzer, féru de sports de glisse: «J'ai une vie de rêve!»

**Didi Walzer, âgé de 35 ans, vit neuf mois par an à Ibiza. L'hiver, il séjourne en Suisse et travaille pour la Suva comme «sanglier des pistes». La combinaison parfaite pour ce natif de Willisau.**

A 27 ans, Didi Walzer décide de changer de vie. Il quitte son poste de spécialiste en assurance à la Bâloise Assurances et répond à l'appel au voyage. Il sillonne l'Amérique du Sud et effectue de petits boulots ici et là dans l'hôtellerie-restauration. Au bout de deux ans, il retourne en Suisse, mais seulement pour se rendre compte qu'il souhaite émigrer avec sa femme. «Le temps était venu de boucler nos valises, de charger la voiture et de partir à Ibiza», dit-il en souriant. Cela fait maintenant cinq ans qu'il travaille là-bas comme floor manager dans le club de plage Blue Marlin, le club le plus sélect de l'île. Des personnalités telles que Leonardo di Caprio, Naomi Campbell, Boris Becker et beaucoup d'autres viennent s'y détendre.

Dès le printemps prochain, il souhaite ouvrir son propre bar de plage à Ibiza, un établissement plus accessible, également en ce qui concerne les prix. Cinq ans passés au sein de la haute société lui suffisent, car «l'atmosphère devient parfois un peu décadente».

### De la planche de surf au snowboard

Neuf mois d'été, de soleil, de mer, puis le froid glacial des montagnes suisses, un contraste saisissant: depuis quatre saisons, Didi Walzer travaille en free-lance pour la Suva. Ce qui motive à chaque fois ce professeur de snowboard diplômé à fouler les pistes déguisé en sanglier, lors des 17 événements de sport d'hiver de la Suva, c'est le contact humain. Chaque week-end est différent, les défis présentés par la piste, la météo et les gens rendent ces manifestations uniques. «J'aime le changement», déclare-t-il, «et je trouve amusant de parcourir la piste habillé en sanglier.» Cet accoutrement fait rire les gens et entraîne de nombreuses situations cocasses. Avec son costume, il est également un modèle très demandé par les photographes.

L'engagement de Didi Walzer ne repose pas uniquement sur son goût des contacts, il juge la campagne de la Suva très pertinente et transmet volontiers les messages de prévention. «Par cette campagne, la Suva prouve clairement qu'elle est mieux qu'une assurance.» La Suva sensibilise les amateurs de sports d'hiver à travers des mesures innovantes telles que l'application iPhone gra-

tuite «Slope Track». Selon lui, ««Slope Track» est super!» Elle indique aux skieurs ou aux snowboardeurs la distance parcourue sur les pistes, la dénivellation ainsi que la vitesse individuelle et signale les dangers potentiels (voir page 11), attirant ainsi l'attention des sportifs sur leur propre comportement à risque. Pratiquer les sports d'hiver en respectant les autres et en ayant conscience des risques est pleinement en accord avec les convictions de Didi Walzer. «Lorsqu'on voit la masse de gens qui se bousculent sur les pistes en haute saison, on peut seulement espérer qu'il ne se passera rien de grave.» Le fait que plus de 80 % des personnes estiment mal leur vitesse le laisse songeur. Leur vitesse est beaucoup plus élevée qu'elles ne le croient, situation qui ne pardonne pas si l'on n'est pas aguerri. La parade consiste à adapter sa vitesse à ses capacités et aux conditions d'enneigement des pistes.

### Ici et là, mais toujours au contact des gens

Lorsqu'on lui demande s'il préfère la Suisse ou Ibiza, Didi Walzer se contente de dire qu'il a choisi de vivre à Ibiza, incapable de répondre vraiment à la question. Ses deux activités se rejoignent néanmoins, puisqu'elles se fondent sur le contact humain. A Ibiza, il apprécie son rôle d'hôte et la fréquentation internationale. En Suisse, il peut proposer quelque chose de pertinent aux personnes sur les pistes. Ses activités lui permettent aussi de concilier idéalement travail et loisirs: surf et natation à Ibiza, snowboard en Suisse.

«J'ai beaucoup de chance», constate-t-il avec joie. La décision d'abandonner la vie bien ordonnée ici en Suisse n'a sûrement pas été facile et a exigé du courage, mais c'était la bonne. Satisfait, il déclare: «J'ai maintenant une vie de rêve!» Didi Walzer peut très bien s'imaginer travailler encore comme «sanglier des pistes» pour la Suva dans cinq ans.

**Texte: Helene Fleischlin // Photo: Dominik Wunderli**



[www.suva.ch/sports-de-neige](http://www.suva.ch/sports-de-neige)



Campagnes et offres de prévention 2011

**suva**  
Mieux qu'une assurance

01



Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers

**suva**pro  
Le travail en sécurité

02



Se protéger, c'est tout naturel  
Catalogue de nouveautés  
«Equipements de protection individuelle»

Les nouveaux produits de sécurité de la Suva vous assurent protection et confort à des prix avantageux.

**suva**pro  
Le travail en sécurité

03



Pulvérisation au pistolet de vernis et peintures polyuréthane  
Comment protéger vos collaborateurs

**suva**pro  
Le travail en sécurité

04



Travail sur écran  
Informations importantes pour votre bien-être

**suva**pro  
Le travail en sécurité

05



**suva**pro  
Le travail en sécurité

06

## 01

### Campagnes et offres de prévention 2011

Connaissez-vous les campagnes de prévention de la Suva pour l'année 2011? Savez-vous comment bénéficier des offres proposées? Lisez la brochure qui vient de paraître: l'un ou l'autre sujet conviendra certainement pour organiser une action ciblée sur les besoins de votre entreprise.

**Campagnes et offres de prévention 2011 // 62 pages A5 // Réf. 88089.f**

## 02

### Peintres et plâtriers

La Suva a élaboré «Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers» avec le concours des représentants des employeurs et des travailleurs. Ces règles visent avant tout à prévenir les chutes, des accidents souvent mortels ou invalidants. Sur les chantiers, les peintres et plâtriers rencontrent parfois des marchepieds improvisés, des échafaudages non conformes, des échelles instables ou des ouvertures non sécurisées dans les sols et les parois. Dans ce cas, ils doivent dire stop et sécuriser immédiatement leur poste de travail avant de poursuivre les travaux. Cette démarche va dans le sens de la «vision 250 vies». Son but: réduire de moitié le nombre d'accidents professionnels graves en dix ans. Pour faire connaître les règles destinées aux peintres et plâtriers, la Suva propose un dépliant illustré pour les entreprises, qui peuvent le remettre à leurs collaborateurs. Le support pédagogique qui l'accompagne s'adresse aux supérieurs chargés d'enseigner les règles.

**Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers // Dépliant // 12 pages // Réf. 84036.f**

**Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers // Support pédagogique // Dossier comprenant 16 pages intercalaires // Réf. 88812.f**

## 03

### Connaissez-vous les nouveaux EPI de la Suva?

Informez-vous en consultant le Catalogue de nouveautés «Equipements de protection individuelle». Vous y découvrirez des lunettes de protection à verres interchangeables en différents coloris, des casques avec protection oculaire et auditive intégrée ainsi que des chaussures de sécurité. Les EPI proposés sont choisis en tenant compte de l'expérience pratique des professionnels et présentent un excellent rapport qualité-prix. L'assortiment complet se trouve sur [www.sapros.ch/suvapro](http://www.sapros.ch/suvapro).

**Se protéger, c'est tout naturel – Catalogue de nouveautés «Equipements de protection individuelle» // 16 page A4 // Réf. 88001/3.f**

## 04

### Vernis et peintures polyuréthane

Les vernis et peintures polyuréthane renferment généralement des isocyanates pouvant causer de graves maladies chroniques. Leur application nécessite des mesures de protection spéciales. La présente brochure entièrement remaniée fournit des informations sur les isocyanates, explique les dangers particuliers de la pulvérisation au pistolet et définit des objectifs de sécurité et des mesures de protection concrètes. Elle s'adresse aux supérieurs et aux préposés à la sécurité des ateliers de peinture, carrosseries, menuiseries et entreprises de construction en bois.

**Pulvérisation au pistolet de vernis et peintures polyuréthane – Comment protéger vos collaborateurs // 12 pages A4 // Réf. 44054.f**

## 05

### Travail sur écran

Ressentez-vous régulièrement des douleurs lorsque vous travaillez sur ordinateur? Par exemple dans la nuque, les épaules ou les poignets? Souffrez-vous de cépha-

lées ou de picotements oculaires? Etes-vous parfois gêné par la luminosité extérieure ou des reflets désagréables sur l'écran? Il existe des solutions pour la plupart de ces problèmes. Vous trouverez de nombreux conseils pratiques dans cette brochure entièrement remaniée. Elle constitue un outil indispensable pour les personnes qui utilisent un ordinateur et montre les différents points importants pour l'aménagement des postes de travail informatisés.

**Travail sur écran – Informations importantes pour votre bien-être // 24 pages A4 // Réf. 44034.f**

## 06

### Affiches pour les entreprises

**«trébucher.ch» – Pour ne pas tomber en hiver – Profilez-vous! // Format A4 // Réf. 55290.f**

**Moins de risques sur les pistes. Avec Slope Track, la nouvelle app de la Suva // Format A4 // Réf. 55291.f**

## 07

### Films Napo

#### Protection de la peau

En Suisse, les affections cutanées représentent un quart des maladies professionnelles. Dans le monde du travail, les risques ont encore tendance à être sous-estimés. La qualité de vie des personnes concernées se trouve amoindrie et peut exiger une reconversion professionnelle. Un changement de comportement permettrait d'éviter de nombreuses maladies de la peau. Le nouveau film de Napo montre, avec une pointe d'humour, les précautions à prendre pour les prévenir.

**«Napo dans: Protégez votre peau!» – Un film de sensibilisation sur le thème de la protection de la peau // Durée: 7 minutes // Réf. DVD 371.d/f/i**

**Film «Napo dans: Attention produits chimiques!» (Nouvelle version: adaptation au nouveau système d'étiquetage international «SGH») // Durée: 12 minutes // Réf. DVD 351.d/f/i**

## 08

### Factsheet

Le factsheet ci-dessous peut être téléchargé sur [www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f) (fichier pdf). Il n'existe pas sous forme d'imprimé.

**New Case Management. Réduire les coûts grâce à une réinsertion rapide // Factsheet 3814.f**

## 09

### Assurance militaire

Comment les militaires sont-ils assurés? Qui est assuré et qu'est-ce qui est assuré pendant le service? Qui annonce les sinistres? Quels coûts l'assurance militaire couvre-t-elle? Qui sont les interlocuteurs régionaux pour l'assurance militaire? Vous trouverez des réponses dans le guide entièrement remanié qui vient d'être publié à ce sujet.

**Assurance militaire. Guide // 20 pages A5 // Réf. 4515.f**

## Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. // [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)

### Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet. // [www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f)

//////////

## A vélo au boulot!



Chaque année, en juin, «Pro Vélo Suisse» invite les salariés à se rendre au travail à vélo. En 2011, la Suva est elle aussi partenaire de l'action «A vélo au boulot». «Les personnes qui pratiquent une activité physique sont en meilleure forme, plus performantes et moins souvent malades», explique Esther Hess, cheffe de la campagne casque de cycliste à la Suva.

Le but de l'action est que le plus grand nombre de pendulaires utilisent le vélo au moins pour une partie du trajet pour aller au travail. Environ 50 000 salariés, soit plus de 1200 entreprises, ont participé à l'opération en 2010. Les entreprises ont jusqu'au 15 mars pour s'inscrire sur [www.biketowork.ch](http://www.biketowork.ch). Toutes les équipes de quatre personnes qui se rendent en partie ou entièrement au travail à vélo au moins un jour ouvré sur deux en juin participent automatiquement au concours. A gagner: des séjours bien-être, des voyages ou des événements pour toute l'entreprise.

Pour que les participants soient bien protégés, la Suva offre 20 % de rabais sur certains casques du 15 mai au 30 juin. «Pro Vélo Suisse» propose aussi d'autres actions pour les entreprises, de l'abonnement général mensuel en passant par la location de vélos, ainsi que des contrôles techniques ou une action de don par kilomètre parcouru. // hga

//////////

[www.biketowork.ch/fr](http://www.biketowork.ch/fr); [www.suva.ch/campagne-casques-de-cycliste](http://www.suva.ch/campagne-casques-de-cycliste)